

**FORMATEUR HABILITATION ELECTRIQUE TC1
B0/BS/BE MANŒUVRE/H0V INITIAL**

Satisfaction et réussite

ELEC5

V2.1

17/10/2024



X %



objectif pédagogique

Être capable d'amener un groupe d'apprenants à connaître les risques liés à l'électricité dans son environnement de travail.
Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié en respectant les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.



32H00

intra
entreprise**Public concerné**

Formateurs pour adultes ayants un diplôme d'électricien ou 3 ans d'expérience dans le domaine électrique.
Groupe de 4 à 8 personnes par session

Prérequis

Être détenteur d'un certificat de formateur (PAE, Fo SST, Titre pro, BNMPS) et détenir les bases en prévention des risques INRS. Justifier de trois ans d'expérience dans le domaine électrique ou détenir un diplôme d'électricien.

Encadrement

Formateur de formateurs spécialisé(e) dans les risques électriques disposant d'un diplôme d'électricien ou de trois ans d'expérience dans des activités comportant des travaux électriques. Le formateur est habilité BS BE manœuvre (titre en cours de validité) conforme à la norme NFC 18 510.

Conditions de réalisation

Programme du tronc commun niveau 1 (NFC 18 510) :

Grandeurs électrique rencontrées lors des différentes opérations.
Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
Zones d'environnement et leurs limites et formalisation.
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Module BO/H0/H0V exécutant :

Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)
Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).

Module BO/H0/H0V chargé de chantier :

Documents nécessaires aux travaux.

Module BE Manoeuvre (NFC 18 510)

Manœuvres de base réarmement d'un disjoncteur.
Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.

Module BS Chargé d'interventions élémentaires (NFC 18 510)

Nommer les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
Citer les limites de l'HABILITATION BS (Autorisation et interdits, etc.).
Énoncer les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT.
Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.
Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
Énoncer la procédure de remplacement et raccordement.



Ensemble de techniques pédagogiques (exposé interactif, démonstration pratique, mises en situation...) issues de l'A.F.N.O.R.
Supports pédagogiques projetés, plaquettes pédagogiques



**FORMATEUR HABILITATION ELECTRIQUE TC1
B0/BS/BE MANŒUVRE/H0V INITIAL**

ELEC5

V2.1

17/10/2024



X SUR 10

Satisfaction et réussite



X %



Baies électriques de formation, équipements de protections individuel (visière, gants isolants et tapis isolant), vérificateur d'absence de tension, rubalise, ordinateur, vidéo projecteur, écran de projection, salle de cours.



Code du travail Article R4544-1 à 11
Norme NFC 18 510
Norme NFC 15 100

Compétences de la formation

Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.

Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail :

Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
Protection collective : mesures, équipements et signalisation,
Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).
Documents nécessaires pour les travaux.
Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)

Nommer les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
Citer les limites de l'HABILITATION BS (Autorisation et interdits, etc.).
Énoncer les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT.
Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.
Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
Énoncer la procédure de remplacement et raccordement

Remise à niveau/Recyclage : La norme 18510 recommande un recyclage tous les trois ans.

Organisation et méthodes d'évaluations

Cette formation est 100% présentielle

Les évaluations sont sommatives et certificatives
Pour que le stagiaire soit validé, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Avoir participé à toutes les phases de la formation (feuille de présence) ;
- Avoir été déclaré une fois "aquis" lors des mises en situation pédagogiques
- Obtenir la note minimale de 12/20 au QCM ;
- Être déclaré apte à la mise en situation pratique (pas de mise en danger).



Documents remis aux stagiaires et aux clients

Livret aide-mémoire stagiaire MEDIA PREV
Carnet de prescriptions
Avis formateur sur l'habilitation du stagiaire (NFC 18 510)
Titre d'habilitation prérempli BS BE Manœuvre B0 H0 V
Certificat de réalisation individuel
Attestation de formation FORMATEUR TC1



Coût

Selon devis ou conditions tarifaires



accessibilité et handicap

Selon protocole de l'entreprise utilisatrice (formation intra-entreprise)
Contacter notre référent handicap à l'adresse suivante :
inclusion-rgpd@alienor-prevention.fr